

Conseil d'École du 08/03/24

Étaient présents

Équipe enseignante :

Mme Véronique Rousseau, directrice (mardi et vendredi CE1/CE2 B), Mme Elisabeth Bourabier (CP), Mme Caroline Réaud et Mme Fanny Marival (CE1/CE2 A), Mme Manon Clauzel (lundi, jeudi et certains vendredis CE1/CE2 B), Mme Cinthya Payet (CM1) et M. Richard Auteffe (CM2).

Parents élus : Mme Aurélie PLOUJOUX (CP), Mme Vinciane Le PAUTREMAT (CE1-CE2 A et CM2), Mme Maggy LEVEQUE (CM1) et M. Claude RIGOREAU (CP et CM2).

Mme Anna-Maria Spano, adjointe municipale.

Mme Caroline Billon et M. Christophe Péraud, périscolaire.

Mme Béatrice Hughes, D.D.E.N.

Mme Marie-Claire Foucteau, trésorière OCCE17 (Office central de la coopération à l'école – porteur financier de la coopérative).

Mme Natacha Carré, I.E.N. LR Ouest, excusée.

Mme Patricia Courmont, périscolaire, excusée.

1. Parole donnée aux délégués de classe de CM1 et de CM2

Les délégués de la classe de CM1, Manech Eveillard, Bazil Roy et Léonie Oudot de Dainville font leur présentation construite sous la forme d'un journal qu'il débute en saluant en plusieurs langues.

Au sommaire, des activités et des événements qui s'inscrivent dans le cadre de deux des Labels de l'école :

- Le Label Génération 2024

➔ Les temps de partages avec Sarah Steyaert, athlète de l'équipe de France de voile.

➔ La visite de l'exposition « Voile Olympique » au Musée maritime.

➔ La séquence en cours de réalisation de 10 séances de GRS avec une animatrice sportive municipale.

- Le Label Réseau des écoles associées de l'UNESCO

➔ La pièce de théâtre « Rencontre avec Michel B. », spectacle de La Coursive dans la salle de l'Agora de Saint-Xandre.

➔ La journée inter-degrés « Nouvel An Chinois » au collège de Missy avec la professeure de chinois et les élèves apprenant le chinois de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les délégués terminent en remerciant les parents d'élèves et l'équipe enseignante pour l'organisation du bal masqué du Nouvel An chinois dans la salle municipale Émile Combes. Un remerciement spécial à l'animatrice Nathalie Bonnaud qui a réalisé avec les enfants un dragon et d'autres décorations sur le temps périscolaire.

Les délégués de la classe de CM2, Ernestine Colombat et Milo Martin Ploneis, présentent l'organisation de la semaine Olympique et Paralympique qui se déroulera du mardi 2 au vendredi 5 avril.

Au cours des matinées, des équipes d'élèves de CM2 conduiront des ateliers sportifs auprès des élèves des autres classes.

Le vendredi après-midi l'activité sportive ELA déprogrammée à l'automne se déroulera dans le parc Frank Delmas : les élèves en binômes multi-âges se relayeront pour courir pour les enfants d'ELA.

Les délégués reviennent ensuite sur le projet de sortie vélo avec nuitée(s) dans l'île de Ré pour la classe de CM2. La sortie est programmée du mercredi 22 au vendredi 24 mai. Le budget suivant est présenté.

Dépenses		Recettes	
Camping (logement et repas)	2 521,52 €	Participation parents (90 / famille)	2 070 €
Passages pont (véhicules accompagnateurs)	60,00 €	Vide grenier	500 €
Frais (matériel réparation vélo, eau, pharmacie, goûter vendredi et boum)	50,00 €	Coopérative	308,72 €
Intervention écomusée	192,00 €		
Intervention estran	55,20 €		
TOTAL	2 878,72 €		2 878,72 €

Ils expliquent qu'un vide grenier est organisé le samedi 4 mai. Les bénéficiaires contribueront au financement de l'action. Les élèves ont mesuré la cour afin de déterminer le nombre d'emplacements possibles. Le vide grenier sera ouvert uniquement aux familles de l'école élémentaire et de l'école maternelle.

Au nom de tous, la directrice remercie à nouveau les parents qui s'associent à l'équipe enseignante pour la compétence « savoir rouler », compétence qui nécessite d'obtenir un agrément de l'éducation nationale. Neuf parents d'élèves de la classe de CM2 se relayeront pour accompagner les trois jours de cette sortie à vélo.

Le Conseil d'école félicite et remercie les élèves pour ces récits et ces réflexions qui permettent à chacun de partager les actions réalisées dans l'école.

2. Projet d'école – « AMBITION 3 : OUVRIER l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance »

A- Comptes de la coopérative

Le 08/03/24, le montant de la coopérative est de 6968,19 € dont 3463,36 € pour le projet « Quatre facettes citadines du patrimoine européen » (subvention accordée à l'automne 2021 par la Délégation aux relations européennes, internationales et à la coopération – DREIC dans le cadre du concours « Célébrons l'Europe ! », visant à valoriser des projets européens.)

Budget disponible de la coopérative : 3504,83 €.

Deux événements depuis le dernier Conseil d'école du 10-11-23		
Photos en décembre		+ 0 682,35 €
Bal du Nouvel An chinois en février	Caisse le 09-02-24	+ 1 723,00 €
	3 Factures	
	248,40 € + 25,90 € + 125,38 €	- 0 399,68 €
	Bénéfice bal	+ 1323,32 €
TOTAL BÉNÉFICIAIRES		+ 2005,67 €

16 € par élève seront répartis pour soutenir les projets de classes :
 304 € CP / 384 € CE1-CE2 A / 400 € CE1-CE2 B / 400 € CM1 / 400 € CM2

Prochains événements pour la coopérative

Vide grenier CM2 le samedi 4 mai

Fête d'école le vendredi 28 juin.

Le don sur factures de 1000 € du Comité de quartier financera cette année l'accueil de l'auteur jeunesse RASCAL qui sera dans l'école le vendredi 17 mai.

Ce projet à l'initiative de l'école élémentaire est en partenariat avec l'école maternelle et la librairie Callimages de La Rochelle.

L'auteur sera à l'école maternelle le jeudi 16 mai après-midi. Il terminera son séjour à La Rochelle par la librairie Callimages le samedi 18 mai.

Le financement du séjour de l'auteur a été réparti entre les partenaires comme suit :

	DÉROULEMENT		BUDGET	
			Comité de quartier école maternelle 600 €	Comité de quartier école élémentaire 1000 €
Jeudi 16/05	Train MONS – LA ROCHELLE arrivée à 12h59	<i>Ecole des Loisirs</i>		
	Déjeuner restaurant	Comité de quartier pour école maternelle/600 €	?	
	Après-midi école maternelle	Comité de quartier pour école maternelle/600 €	286 € BRUTS + 57,2 € si 20 % → 343,20 €	
	Diner restaurant centre-ville	Comité de quartier pour école maternelle/600 €	?	
	Nuit et petit-déjeuner <i>Hôtel de La Paix</i>	Comité de quartier pour école élémentaire /1000 €		→ 096,50 €
Vendredi 17/05	Matinée école élémentaire	Comité de quartier pour école élémentaire /1000 €		237,50 € BRUTS + 47,50 € si 20 % → 335,00 €
	Déjeuner restaurant	Comité de quartier pour école élémentaire /1000 €		?
	Après-midi école élémentaire	Comité de quartier pour école élémentaire /1000 €		237,50 € BRUTS + 47,50 € si 20 % → 335,00 €
	Diner restaurant centre-ville	Comité de quartier pour école élémentaire /1000 €		?
	Nuit et petit-déjeuner <i>Hôtel de La Paix</i>	<i>Librairie Callimages</i>		
Samedi 18/05	Matinée librairie	<i>Librairie Callimages</i>		
	Déjeuner restaurant centre-ville	<i>Librairie Callimages</i>		
	Train LA ROCHELLE – MONS départ 16h58	Comité de quartier pour école élémentaire /1000 €		→ 90,80 €

Le conseil d'école remercie à nouveau le comité de quartier pour sa contribution financière aux actions de l'école.

B- Actions en partenariat

Rappel Conseil d'école du 10/03/23 - Information concernant l'école et le partenariat éducatif

Dans le cadre de l'école, les partenariats permettent de développer des activités complémentaires aux enseignements. Ces partenariats peuvent se faire principalement avec des parents d'élèves, des associations, des services territoriaux, des artistes ou des structures culturelles.

Un partenariat de moins de 3 séances ou 3h d'intervention relève de l'autorisation du directeur de l'école.

Au-delà, les intervenants doivent être agréés par l'inspecteur d'académie.

Dans tous les cas, un formulaire administratif permet à l'enseignant de renseigner les modalités : discipline ou domaine d'enseignement, activité concernée, classe, nombre de séances, périodicité, date, durée, lieu, intervention bénévole ou rémunérée.

La responsabilité pédagogique de l'organisation des activités scolaires incombe à l'enseignant titulaire de la classe et les contenus des interventions doivent être en conformité avec les programmes, s'intégrer au projet de classe et au projet de l'école.

La directrice s'appuie sur le drapeau de l'école présenté au Conseil d'école du 10/11/2023 pour rappeler les valeurs de l'école : **ensemble dans le respect de la diversité culturelle et linguistique de chacun.**

Actions menées dans le cadre de l'éducation à la diversité linguistique et culturelle de l'école :

(LABEL Réseau des écoles associées de l'UNESCO depuis 2013 et LABEL EUROSCOL depuis 2019)

- Enseignement de l'anglais dans chaque classe, assistante anglophone américaine au CP et au CM2.
- Intercompréhension entre les langues romanes : français – italien et ou espagnol.

L'équipe enseignante a obtenu une accréditation ERASMUS jusqu'en 2027.

Cette année, les enseignantes de CP, CE1-CE2 B et CM1 ont suivi une formation en italien à Florence durant les vacances de la Toussaint. Aux prochaines vacances, l'enseignant de CM2 suivra une formation en anglais à Budapest.

- Sensibilisation au Russe au CP en partenariat avec une intervenante bénévole de l'association Droujba (partenariat débuté en 2014).
- Enseignement du chinois au CM1 et au CM2 par l'enseignante de CM1 (poste fléché depuis 2016). Actions ponctuelles école / collège en partenariat avec l'enseignante de chinois du collège de Missy.
- Enseignement de la langue française en questionnant les œuvres de l'auteur de littérature de jeunesse Rascal en classes multi-âges en élémentaire et séquence GS/CP à partir de l'album « Boîte à outils » de Rascal.

Actions menées dans le cadre de l'éducation physique et sportive :

(LABEL Génération 2024 depuis 2021)

- Construction du « savoir rouler » au cycle 2 (CP, CE1-CE2 A et CE1-CE2 B) en partenariat avec un animateur USEP et 3 jours de sortie vélo au CM2 en partenariat avec l'USEP et les parents d'élèves agréés.
- Découverte de la danse au CE1-CE2 A en partenariat avec un parent d'élève bénévole danseuse professionnelle.
- 10 séances de gymnastique au CE2 A et B et au CM1 et 10 séances de course d'orientation au CM2 en partenariat avec des animateurs sportifs de la ville.

La directrice conclut que toutes ces actions visent à construire une citoyenneté ouverte sur le monde et respectueuse de la différence.

Mais elle ajoute le constat suivant :

« Les élèves obéissent tous aux consignes scolaires de mixité, d'entraide et de bienveillance dans le cadre des temps d'apprentissages mais quand ils ont le choix, certains d'entre eux ne réussissent pas à mettre en œuvre les valeurs enseignées. »

C- Cohérence des différents temps de vie de l'enfant : école – périscolaire

Rappel Conseil d'école du 10/03/23 – « Liaison école – périscolaire »

Le conseil d'école remercie les familles de joindre directement la responsable municipale ou l'un des deux directeurs de l'accueil périscolaire pour toutes questions concernant l'organisation des temps péri-éducatifs, le contenu des animations proposées ou l'équipe des animateurs.

Cette recommandation n'est pas mise en œuvre : « *Les enfants comme les familles ne réussissent pas à dissocier ces différents temps qui se déroulent au sein de l'école. Je reçois de fréquents messages des parents qui concernent les temps périscolaires. De nombreux enfants attendent le retour de l'équipe enseignante pour relater les difficultés rencontrées durant la pause méridienne : blessures physiques ou intimidations diverses* », explique la directrice.

L'enquête nationale « Harcèlement à l'école » et le programme pHARe présentés au premier Conseil d'école ont accompagné l'équipe enseignante dans la **mise en œuvre de la méthode de préoccupation partagée**. Pour rappel, cette méthode consiste en une série de rencontres individuelles avec les élèves cibles des intimidations et les élèves intimidateurs. **Cette méthode participe à développer la confiance des enfants envers les adultes qui les encadrent.**

Les situations d'intimidation relatées par les enfants ou les parents se déroulent souvent au moment de la pause méridienne jusque dans le réfectoire : des enfants exercent un pouvoir en excluant certains enfants de « leur » table. **Les membres du Conseil d'école s'interrogent sur l'organisation « libre » des tables.**

Des enfants se blessent ou sont blessés dans des situations de jeux « libres ». En janvier, deux élèves de CM2 n'ont pas pu suivre leur classe en sport au stade Bouffénie car elles se sont blessées en gymnastique sur le temps de la pause méridienne.

La directrice rappelle qu'en 2014, avant la première rentrée scolaire avec la mise en œuvre des TAP (Les Temps d'Activités Périscolaires introduits par la réforme des rythmes scolaires), **une réunion préalable MAIRIE/ÉCOLE avait été organisée afin d'établir une cohérence entre les règles de l'école et celles des activités TAP.**

L'équipe enseignante s'accorde concernant les retours difficiles en classe après le temps de pause méridienne et demande à ce qu'il y ait rapidement une cohérence concernant les règles au sein de l'école.

À plus long terme, la directrice souhaiterait qu'il y ait **des réunions de travail régulières dans lesquelles l'équipe enseignante et l'équipe d'animateurs puissent échanger de façon constructive.**

Ces échanges pourraient s'inscrire dans le cadre national du projet « Notre école faisons-là ensemble ».

La directrice rappelle que ce dispositif, c'est :

- une démarche volontaire des équipes éducatives associant l'ensemble des parties prenantes et notamment les parents d'élèves et les collectivités territoriales partenaires ;
- **un travail commun et local** destiné à **permettre à chaque école d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour améliorer la réussite de ses élèves** ;
- une démarche ouverte dans le temps : la démarche peut être initiée par les équipes à tout moment.

3. Entretien de l'école et suivi des travaux dans l'école et dans son environnement

Propreté et hygiène des locaux

L'équipe enseignante remercie Mme Dounia Sadeq pour son professionnalisme. Elle assure quotidiennement et de façon continue l'entretien de l'école depuis le 1er avril 2022.

La directrice remercie aussi les responsables du service municipal « Propreté et hygiène des locaux » pour leur réactivité suite aux messages informant de l'insuffisance de ménage dans les salles de classes.

Travaux

L'installation du drapeau de l'école dans la salle polyvalente (demande faite au premier Conseil d'école du 10/11/2023) n'est pas réalisée.

Des infiltrations sont à nouveau visibles dans la salle polyvalente.

Avancée du projet de plantation d'arbres rue Michelet

Rappel Conseil d'école du 10/06/22

Le dernier courriel en provenance des services municipaux, précise que « Les premiers éléments relatifs à la répartition des réseaux dans la rue semblent indiquer que techniquement un projet de plantation / désimperméabilisation de l'espace public semble possible (...). »

Madame Spano explique que le projet a été étudié et que son coût s'élèverait à 30 000 €.

La ville est favorable à des projets de plantations d'arbres mais le calendrier de la mise en œuvre de ce projet n'est pas encore établi.

Compte rendu rédigé par V. Rousseau, directrice de l'école et présidente du conseil d'école